JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE
2026

N°419

2,50€

LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

BULLETIN PAROISSIAL DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET



Le martyre

Le martyre 3
Les martyrs de Septembre 4
Pourquoi mourir ? 5
Une querelle de clocher 6
L'humanité des martyrs 7
Saint Vincent de Lérins 9
La sainte qui voulait aller à Paris .. 11

Activités des mois de juillet à septembre 2026

JUILLET

Dimanche 12
10h30 première messe
de M. l'abbé Bunge

Dimanche 19
10h30 première messe de
M. l'abbé Braun

Samedi 25
18h30 messe lue avec orgue
de saint Jacques

AOÛT

Du 17 août au 5 septembre,
horaires de gardes modifiés

Samedi 1er
18h30 messe lue avec orgue du
Cœur Immaculé de Marie

Dimanche 2
10h30 première messe
de M. l'abbé Richter

Jeudi 6
18h30 messe lue avec orgue
de la Transfiguration

Vendredi 7
12h15 messe basse suivie de
l'exposition du Saint-Sacrement
jusqu'à 22h
17h45 office du rosaire
18h30 messe lue avec orgue
du Sacré-Cœur
20h00 heure sainte

Lundi 10
18h30 messe lue avec orgue
de saint Laurent

Mercredi 6
Messe lue avec orgue
de la Transfiguration

Vendredi 14
17h45 1res vêpres de l'Assomption

Samedi 15
Fête de l'Assomption
messes et offices aux horaires
du dimanche
15h30 vêpres
16h00 procession

Samedi 22
18h30 messe lue avec orgue
du Cœur Immaculé de Marie

Lundi 24
18h30 messe lue avec orgue
de saint Barthélémy

Mardi 25
18h30 messe lue avec orgue
de saint Louis

SEPTEMBRE

Mercredi 2
17h45 1res vêpres de saint Pie X

Jeudi 3
17h45 2es vêpres de saint Pie X
18h30 messe chantée de saint Pie X

Vendredi 4
12h15 messe basse suivie de
l'exposition du Saint-Sacrement
jusqu'à 22h00
17h45 office du rosaire
18h30 messe chantée du Sacré-Cœur
20h00 heure sainte

Samedi 5
18h30 messe chantée
du Cœur immaculé de Marie

Dimanche 7
Solennité de saint Pie X
à 10h30 et 18h30

Lundi 14
18h30 messe chantée
de l'exaltation de la Sainte Croix

Mardi 15
18h30 messe chantée
de ND des sept douleurs

Lundi 21
18h30 messe chantée
de saint Matthieu

Mardi 22
Reprise des cours
de doctrine approfondie

Mercredi 23
Reprise des messes des étudiants

Dimanche 27
Solennité de sainte Thérèse
à 10h30 et 18h30

Lundi 28
17h45 1res vêpres
de saint Michel Archange

Mardi 29
17h45 2es vêpres de
saint Michel Archange
18h30 messe chantée
de saint Michel Archange

Mercredi 30
18h30 messe chantée des étudiants

OCTOBRE

Tous les soirs, office du rosaire
à 17h45

Vendredi 2
9h00 messe chantée
de l'école Saint-Louis
12h15 messe basse suivie de
l'exposition du Saint-Sacrement
jusqu'à 22h00
17h45 office du rosaire
18h30 messe chantée du Sacré-Cœur
20h00 heure sainte

Samedi 4
18h30 messe chantée
de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Dimanche 5
Solennité du saint Rosaire
à 10h30 et 18h30
Kermesse paroissiale
Rentrée des scouts
Pas de vêpres

Horaires des messes

Dimanche

08h00	Messe lue
09h00	Messe chantée grégorienne
10h30	Grand-messe paroissiale
12h15	Messe lue avec orgue
16h30	Chapelet
17h00	Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18h30	Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30
La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1re et 2e classe.

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Roxane GUILLON	25 avril
Hélène MICHELET	16 mai (ondoyée le 25 décembre)
Rafaël SELMANI	29 mai
Ernest de CACQUERAY	13 juin
Maximilien RAPHAEL	13 juin (ondoyé le 27 janvier)

Ont contracté mariage devant l'Église

Louis MENDIELA et Alice GAUTIER-VITUREAU	30 mai

Le martyre

Abbé Michel Frament

Lors de ses adieux, Notre-Seigneur insiste à l'envi sur la charité en léguant la grande loi de la sainteté : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». Juste après, il indique le témoignage ultime du plus grand amour : « donner sa vie pour ses amis » (Jean XV, 13). Jésus montrera l'exemple le lendemain en mourant pour tout le genre humain. À sa suite, saint Étienne, premier martyr, les Apôtres et des millions de chrétiens mourront plutôt que de renoncer à la foi catholique.

Aujourd'hui encore, 388 millions de chrétiens (un sur sept !) sont exposés à de fortes persécutions et discriminations en raison de leur foi. La persécution s'est encore aggravée pour la treizième année consécutive : plus de violences physiques contre les chrétiens et un rognement progressif de leurs droits (libertés de religion, d'expression et d'association). En juin 2025, des extrémistes peuls ont attaqué des villages chrétiens au Nigeria aux cris d'« Allah Akbar », tuant 258 personnes. En Corée du Nord, quiconque croit en Dieu est considéré comme déloyal envers le régime. En Inde, en 2025, Jose et Sheeja Pappachan sont devenus les premiers chrétiens condamnés à 5 ans de prison par l'application de la loi anti-conversion.

La paroisse Saint Nicolas a aussi ses martyrs, suppliciés en septembre 1792 et béatifiés il y a 100 ans. Prions-les dans la chapelle latérale qui leur est consacrée.



Bienheureux J.-M. Gros



Les massacres du 2 au 7 septembre 1792 à la prison de l'Abbaye - Musée Carnavalet

Les bienheureux martyrs de Septembre

Abbé Michel Frament

Après la chute de la monarchie, le 10 août 1792, la fièvre monte à Paris. De nombreux suspects sont arrêtés et incarcérés, dont environ 350 ecclésiastiques. Entre le 2 et le 5 septembre, des bandes armées envahissent les prisons parisiennes pour se livrer à l'exécution collective des détenus.

La vie spirituelle en prison

Aux Carmes, la garde insulte les prisonniers et le pape, qu'elle traite d'Antéchrist. La nuit, le repos est difficile en raison des gardiens, bruyants et grossiers, et de l'arrivée d'autres prisonniers dans un grand tapage. Malgré l'interdiction de célébrer la messe, les prisonniers organisent leur vie religieuse. Comme ils n'ont pu apporter que peu de bréviaires, ils se répartissent en trois groupes sous la direction des évêques. Après la prière commune du matin, un tiers vaquait à l'oraison, l'autre tiers à la récitation de l'office ou à la lecture, les autres se livraient aux exercices d'une récréation modeste et paisible, qui ne troublaient aucunement ceux que la piété occupait alors. Lors de la sortie dans le jardin, beaucoup se réunissent dans l'oratoire de la Sainte Vierge.

Le massacre

Le couvent des Carmes, avec son très vaste enclos, est le premier et le plus symbolique théâtre des tueries. Au témoignage de l'abbé Saurin, Jésuite rescapé, le contraste est saisissant entre la sérénité qui règne au-dedans, parmi les ecclésiastiques prisonniers, groupés autour de trois évêques, et, au dehors, les hurlements de la foule, les canonnades, les roulements de tambour, et finalement, le 2 septembre, vers quatre heures du soir, le tocsin de Saint-Sulpice qui donne le signal aux émeutiers. La tuerie, qui a commencé dans le jardin, s'achève, après un simulacre de jugement, au pied du petit escalier reliant la chapelle, où les prisonniers ont d'abord reflué et se sont mutuellement donné l'absolution, au jardin. « Je n'ai entendu se plaindre aucun de ceux que j'ai vu massacrés », écrira l'abbé de La Pannonie, blessé et rescapé de la tragédie des Carmes.

Saint-Nicolas du Chardonnet

Parmi les 3000 victimes, 191 personnes mortes pour leur foi ont été béatifiées par Pie XI le 17 octobre 1926. Une chapelle latérale leur est consacrée dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet avec le titre : « Aux 191 bienheureux martyrs de la Révolution – 2 et 3 septembre 1792 ». Est précisé que sur les 191 victimes, « 72 subirent le martyre à Saint-Firmin, sur le territoire de Saint-Nicolas du Chardonnet » et que « 28, dont les noms sont ci-contre, demeuraient sur cette paroisse, tous prêtres sauf un diacre et un officier ». Au milieu du lambris, se trouve le portrait du bienheureux Joseph-Marie Gros (1785-1792), curé de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Quatre-vingt-six prêtres, ainsi que les quatre laïcs et de nombreux religieux béatifiés, appartenaient à l'Église de Paris. On peut vénérer ces béatifiés dans la crypte ossuaire érigée au XIXe siècle sous l'église Saint-Joseph des Carmes (74 rue de Vaugirard, dans le 6e arrondissement). L'escalier du martyre, marqué d'une plaque portant l'inscription *Hic ceciderunt*, (ici ils tombèrent) est aujourd'hui inclus dans le jardin du séminaire universitaire de l'Institut catholique.

Bienheureux Joseph-Marie Gros et bienheureux martyrs de Septembre, priez pour nous ! •



Sainte Maria Goretti, martyre de la pureté

Pourquoi mourir ?

Abbé Gabriel Billcocq

La mort est un châtiment du péché originel. Elle est vraiment éprouvée comme un mal que l'on s'efforce de fuir ou dont on veut supprimer la douleur qui l'accompagne. Il est donc surprenant de voir les martyrs rester impassibles devant les tortures ou même se jeter au-devant de leur souffrance. Qu'est-ce qui peut bien expliquer un tel acte ?

Le martyre, un acte de la vertu de force

Le martyre est une épreuve de force, cela ne fait aucun doute. Du reste, saint Thomas, reprenant Aristote et l'adaptant à l'ordre surnaturel, en fait l'acte par excellence de la vertu force.

En effet, le martyre consiste à rester inébranlable devant le péril. C'est cette fermeté qui définit la force parce qu'elle est une maîtrise de la passion de crainte.

La mort est essentielle au martyre. En effet, puisqu'elle est sans aucun doute le mal le plus redoutable, elle est la preuve du mépris des choses d'ici-bas. Or le martyr est un témoin. Son témoignage ne sera véridique que s'il est capable de mépriser ce qu'il a de plus cher pour la cause qu'il veut servir. Or ce qui nous est le plus cher, c'est la vie. C'est donc l'acte de force le plus difficile et en même temps le plus héroïque.

Servir une cause

Mais ce n'est pas la mort qui fait le martyre. En effet, si la mort est essentielle au martyre, elle ne suffit pas. Un acte n'est rien sans le motif qui le justifie. Il y a bien des hommes qui se donnent la mort par lâcheté, tout simplement parce qu'ils ne sont pas capables de supporter les misères de cette vie. Ce ne sont pas des martyrs. Il y en a d'autres qui meurent dans d'atroces souffrances en raison d'une maladie par exemple. On ne les appelle pas pour autant des martyrs. Comme le mot l'indique, être martyr c'est être témoin. « On vient de le dire, les martyrs sont comme des témoins parce que leurs souffrances corporelles subies jusqu'à la mort rendent témoignage non à une vérité quelconque, mais à la vérité religieuse que le Christ nous a révélée ; aussi sont-ils appelés martyrs du Christ, comme étant ses témoins. » [1]

La cause du martyre, le motif qui anime celui qui souffre, c'est la vérité de la foi.

La vérité de la foi

Cette expression peut sembler très claire. La vérité de la foi, c'est finalement toutes les vérités contenues dans notre Credo et définies par l'Église et dont nous faisons profession. Ainsi, celui qui est torturé pour défendre que Marie est la Mère de Dieu est forcément martyr.

La réalité est cependant plus complexe. La foi compte en effet deux aspects. Le plus simple et celui qui nous vient premièrement à l'esprit est cette croyance dont nous avons parlé, et qui renferme toutes les vérités auxquelles nous adhérons par la vertu de foi.

Mais la foi n'est pas qu'une vertu intérieure. Elle est aussi une vie extérieure qui est la manifestation de ce que l'on

1 Somme théologique, IIa IIæ, q. 124, a. 5

croit intérieurement. Le catholique n'est pas simplement celui qui dit avoir la foi. C'est aussi celui qui en vit dans ses actes. C'est pourquoi un catholique non pratiquant est un non-sens. Saint Paul l'affirme lui-même : « Ils font profession de connaître Dieu et ils le renient par leurs actes. » [2]
La vérité de la foi, c'est donc « non seulement la croyance du cœur, mais aussi la protestation extérieure » de cette croyance.

Martyr de la vertu

Il est donc clair que le martyr est non seulement celui qui meurt pour défendre une vérité définie par l'Église, mais aussi celui qui est capable de donner sa vie pour défendre la vertu.
« On est appelé chrétien parce qu'on est au Christ. Et l'on dit que quelqu'un est au Christ non seulement parce qu'il croit en lui mais aussi parce qu'il accomplit des actions vertueuses guidé par l'esprit du Christ. […] Et c'est pourquoi on souffre comme le Christ non seulement en souffrant pour une confession de foi en paroles, mais aussi chaque fois qu'on souffre pour accomplir un bien quelconque, ou pour éviter un péché quelconque à cause du Christ, parce que tout cela relève de la confession de la foi. » [3]
Ainsi, saint Jean-Baptiste est véritablement martyr pour avoir défendu la sainteté du mariage. De même sainte Maria Goretti est déclarée martyre de la chasteté pour avoir préféré la mort à l'offense de Dieu. Saint Jean Népomucène est vénéré comme martyr de la confession, puisqu'il a préféré subir la mort plutôt que de trahir le secret de la confession. Saint Thomas explique même que l'on peut être martyr, non pas en défendant une vérité quelconque qui ne relèverait pas de la foi, mais en refusant de mentir même à propos d'une vérité naturelle. En effet, le mensonge est un péché. Et « parce que tout mensonge est péché, éviter le mensonge, contre quelque vérité que ce soit, en tant que le mensonge est contraire à la loi divine, peut être cause de martyre. » [4]

Ainsi, le martyre, s'il est une violence subie et endurée jusqu'à la mort, consiste surtout dans une protestation de fidélité à Dieu. Il est la plus grande preuve d'amour qui puisse être donnée, puisqu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime [5]. •

2 Tite, I, 16
3 Somme théologique, IIa IIæ, q. 124, a. 5, ad 1
4 Somme théologique, IIa IIæ, q. 124, a. 5, ad 2
5 Jn XV, 13

Une querelle de clocher au XVII[e] siècle

L'actuelle église Saint-Nicolas du Chardonnet date de la seconde moitié du XVII[e] siècle, sous la cure d'Hippolyte Féret. Précédemment, un nouveau clocher est bâti en 1625 dans l'ancienne église, comprenant quatre cloches. Ce clocher fait le lien entre l'ancienne église, édifiée au XV[e] siècle et orientée, et l'actuelle, tournée pour sa part vers le nord.

C'est à cette époque, celle du curé Georges Froger, qu'intervient un petit épisode contentieux entre un marguillier de la paroisse et les boulangers du faubourg Saint-Victor. Ceux-ci ont offert à l'église la plus grosse cloche, laquelle, incommodant, semble-t-il, par son bruit le fabricien [1], a été descendue le dimanche des Rameaux.

Les boulangers font alors valoir leur bon droit à travers une harangue assez bien tournée, se terminant par cette péroraison :

> Je finis par où j'ai commencé, et dis que s'il était permis à Pythagore de parler (bien qu'il n'eût jamais aimé le bruit et que la première leçon qu'il enseignât fut le silence) il vous prouverait par vives raisons qu'il doit y avoir quatre cloches à notre clocher, et que le nombre de trois en ce sujet est imparfait. Et à vrai dire le nombre de quatre est si excellent qu'il s'est trouvé des philosophes qui ont soutenu que le ciel était carré, pour de là y installer leur nombre, et aujourd'hui pour cette seule raison tous les mathématiciens se rompent la tête à rechercher la quadrature du cercle. Nombre qui se fait voir depuis le haut du ciel jusques au centre de la terre, n'ayant rien en la nature qui ne soit fondé sur lui comme sur quatre pilotis.
>
> Nous le voyons en les éléments qui sont quatre, feu, air, mer, terre ; en leurs qualités qui sont pareillement quatre, chaud, sec, froid, humide ; il y a quatre parties au monde, orient, midi, occident, septentrion ; quatre vents principaux, est, ouest, sud, nord ; quatre parties en la terre habitable, Europe, Asie, Afrique, Amérique ; quatre saisons en l'année, printemps, été, automne, hiver ; quatre humeurs en l'homme, colère, sang, bile, pituite [2], quatre âges, jeunesse, adolescence, virilité, vieillesse ; quatre vertus cardinales, justice, tempérance, prudence, force ; quatre parties en la musique, superius [3], ténor, haute-contre, basse.
>
> Et partant je conclus pour les boulangers du faubourg de Saint-Victor qu'il doit y avoir quatre cloches au clocher de Saint-Nicolas. Il y en a déjà trois qui sont pendues, rendez la quatrième, le nombre sera entier et l'harmonie parfaite.

Harangue des boulangers du faubourg Saint-Victor aux notables de la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet pour ravoir leur cloche, 1626

On ne connaît pas l'issue de cette requête, mais elle dut aboutir, car les quatre cloches sont présentes par la suite. Fondues lors de la Révolution, elles sont remplacées par la suite sous le Second Empire et sonnent toujours aujourd'hui. •

1 Marguillier, membre du conseil de fabrique.
2 Flegme.
3 Dessus.

L'humanité des martyrs

Abbé Jean-Michel Gleize

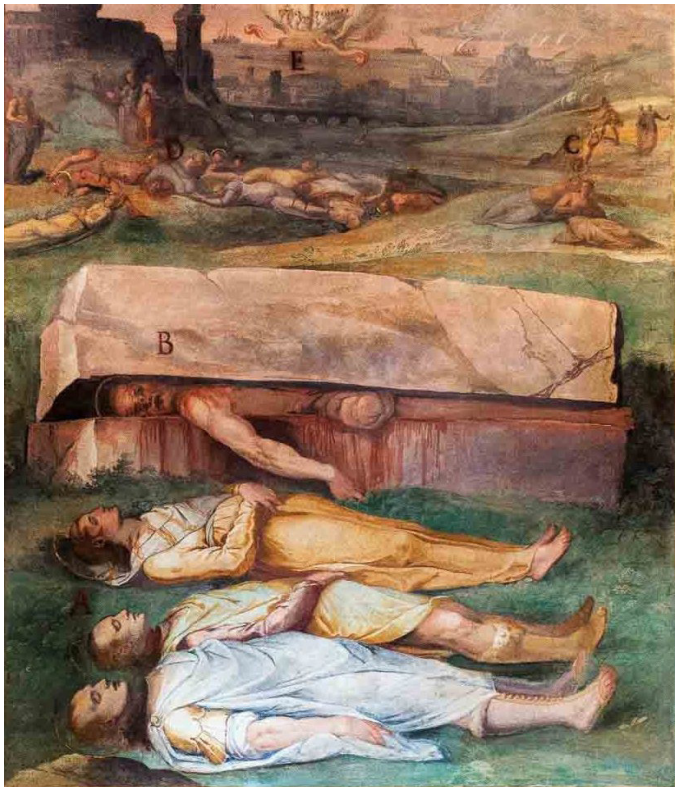
Le mot « martyr » a pris aujourd'hui un sens relativement vague, et désigne de façon très large toute personne qui souffre des tourments immérités. Ainsi qualifiera-t-on de martyr l'enfant brutalisé par ses parents, ainsi dira-t-on d'un malade qu'il a souffert le martyre. Le dictionnaire Larousse cite l'exemple de Galilée, martyr de la science…

Du martyr au témoin

Pour clarifier les choses, nous voulons prendre ici le mot « martyr » en lui donnant le sens précis qui est le sien dans la théologie de l'Église catholique, et partir de son étymologie. À l'origine, se trouvent en effet deux mots grecs synonymes, « martyr » et « martyros », signifiant « témoin ». Le mot le plus utilisé, « martyr » apparaît trente-cinq fois dans le Nouveau Testament et y désigne :

1. des témoins normalement requis dans un procès, par exemple lors du procès de Jésus en Mathieu, XXVI, 65 et Marc, XIV, 63 [1]
2. Dieu lui-même pris à témoin [2]
3. le Christ, témoin fidèle [3]
4. les témoins de la foi aux siècles passés [4]
5. enfin et surtout les Apôtres, témoins mandatés [5], spécialement, témoins du Christ ressuscité [6] ou encore les disciples qui eux aussi témoignent, entre autres saint Étienne [7] et Antipas [8] qui furent d'ailleurs tous les deux mis à mort à cause de leur témoignage.

Ces deux derniers exemples nous conduisent à l'idée que le témoignage suprême est celui du sang : en ce sens, Pascal a pu dire : « Je crois les histoires dont les témoins se font égorger ». Le Nouveau Testament nous montre ainsi comment l'on est passé de l'idée de témoin à celle de martyr. Le martyre apparaîtra donc comme une espèce appartenant au genre du témoignage : parmi tous ceux qui ont témoigné en faveur du Christ, nous allons devoir distinguer une classe spéciale, celle des martyrs, qui sont ceux qui ont témoigné d'une manière tout à fait particulière, en versant leur sang. Il reste alors à expliquer en quoi le fait de verser son sang constitue, justement, un témoignage.



Martyrs - San Stefano rotondo -Rome

Témoignage et témoignage

Le témoignage est l'acte de celui qui rapporte des faits dont il a eu la connaissance directe, soit parce qu'il a vu de ses propres yeux se dérouler l'événement dont il va témoigner, soit parce qu'il a entendu de ses propres oreilles les paroles prononcées par autrui et dont il va attester la réalité. En ce sens, seuls les Apôtres et les disciples qui ont connu le Christ de son vivant peuvent être qualifiés de témoins : témoins qui ont vu vivre le Christ et qui ont entendu ses enseignements. C'est d'ailleurs ce que dit saint Jean au tout début de sa première épître, aux versets 1 à 3 du chapitre I : « Ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché, du Verbe de vie […] nous vous l'annonçons ». Mais bien évidemment, nous pouvons considérer aussi comme les témoins de la vérité du christianisme tous ceux qui nous rapportent la vie et la doctrine du Christ, même s'ils

1 Voir aussi : Matthieu XVIII, 16 ; I Corinthiens XIII, 1 ; I Timothée V, 19 ; Hébreux X, 28.
2 Romains I, 9 ; II Corinthiens I, 23 ; Philippiens I, 8 ; I Thessaloniciens II, 5 et II, 10.
3 Apocalypse I, 5 et III, 14.
4 Hébreux XII, 1.
5 Luc XXIV, 48 et Actes I, 8.
6 Actes I, 22 ; II, 32 ; III, 15 ; V, 32.
7 Actes XXII, 20.
8 Apocalypse II, 13.

n'en ont pas été les spectateurs ou les auditeurs immédiats, même s'ils ont reçu cette connaissance par la Tradition de l'Église. En ce sens, tout fidèle catholique est un témoin, par la profession de sa foi, de la vérité de la doctrine chrétienne.

Cependant, parmi ces différents témoins, il en est dont le témoignage s'impose davantage que les autres, parce que la droite raison est en mesure de vérifier qu'il mérite à un titre tout particulier l'adhésion de notre croyance, sa crédibilité s'imposant avec la force de l'évidence. L'on aura, par exemple, vite fait de choisir entre le témoignage d'Alain Aspect, prix Nobel de physique 2022, tout récemment élu à l'Académie Française, et celui d'un petit vulgarisateur pérorant sur Youtube. La crédibilité d'un témoin résulte de ce que celui-ci est suffisamment renseigné sur les faits dont il témoigne et aussi de ce qu'il n'a pas de raisons évidentes de tromper son monde.

Le témoignage du sang…

Cette crédibilité atteint son point culminant lorsque celui qui témoigne bénéficie de la caution de Dieu. Dieu, en effet, peut se porter garant de ceux qui rendent témoignage à la vérité ou à la sainteté, et il le fait en accompagnant ce témoignage de ses miracles. Le motif de crédibilité par excellence et la raison décisive qui peut et doit nous décider à donner notre adhésion au témoignage est cette intervention de Dieu qui en garantit la vérité à travers le miracle. Et justement, le martyre est un miracle, et il a ceci de particulier qu'il fait corps avec la profession de foi et donc avec le témoignage rendu à la vérité de Dieu. Celui qui témoigne donne ici son témoignage par le fait même qu'il préfère endurer la mort violente plutôt que de renoncer à témoigner.
Où est le motif de crédibilité ? Bien sûr, le martyre suppose que le témoignage soit rendu à la vraie foi et il ne saurait y avoir de véritables martyrs chez tous ceux qui professent une fausse religion. Bien sûr aussi, le martyre suppose que la mort soit infligée en haine de la foi, c'est-à-dire pour empêcher le fidèle catholique de rendre témoignage à la vérité de la vraie foi ; et ce n'est pas le simple fait d'être mis à mort de manière injuste qui constitue le martyre. Mais l'élément essentiel réside dans l'héroïcité de la vertu avec laquelle celui qui est mis à mort ne renonce pas à donner son témoignage malgré la crainte extrême que lui inspire tout naturellement le fait de perdre la vie.

… et le témoignage de la vertu

Le miracle qui scelle du sceau divin le témoignage du martyr est donc le miracle moral de la vertu héroïque de force. Comme tous les miracles de l'héroïcité, celui-ci ne peut pas renier les exigences de la droite raison. La perfection surhumaine de la force avec laquelle les martyrs préfèrent perdre la vie plutôt que de renier le Christ et sa vraie Église est accompagnée chez eux de l'équilibre humain requis à une nature bien épanouie.

> Malgré l'allure paradoxale de cette proposition, remarque le Père de Poulpiquet [9], il est cependant vrai de dire qu'on ne peut pas être brave si on n'a peur de rien. Aussi saint Thomas n'a pas de peine à montrer que le défaut de crainte, empêchant l'exercice de la juste mesure rationnelle imposée par la force à cette passion se trouve en opposition directe avec la vertu. L'homme courageux n'est donc pas celui qui ne connaît jamais cette révolte instinctive de la nature en face du danger, mais bien plutôt celui qui, par un effort énergique de sa volonté, la tient frémissante sous le joug de la raison. Les martyrs ont connu cette crainte, condition même de la vertu ».

Ne pas craindre de perdre la vie est un péché et ce péché ne saurait autoriser un argument apologétique : il n'est donc pas le partage des vrais martyrs. Ceux-ci ne se reconnaissent nullement dans le fanatisme ou dans les provocations inutiles des extrémistes de tout bord. Certains hérétiques des premiers siècles condamnaient comme un acte de défiance envers le Saint-Esprit tout effort pour se dérober aux persécuteurs. Fuir devant eux eût été, à les entendre, presque plus coupable que d'apostasier. En ces temps troublés, l'Église poussait la prudence jusqu'à ne pas blâmer ceux qui achetaient à prix d'argent la tolérance du persécuteur et payaient pour que la police ait sur eux les yeux fermés : Tertullien s'en indigne, mais saint Pierre d'Alexandrie considère que ceux qui agissent ainsi montrent au moins qu'ils sont plus attachés à Jésus-Christ qu'à leur argent, puisqu'ils ont employé celui-ci à se sauver du danger d'apostasie. Surtout, l'Église conseille la fuite pendant la persécution. La plupart des autorités morales du troisième siècle dans l'Église répondent aux hérétiques avec l'Évangile : « Quand on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre » [10]. Et ceux qui prêchent la modération sont ceux-là mêmes qui confesseront le plus intrépidement le Christ, jusqu'à la mort (saint Cyprien, saint Pierre d'Alexandrie).

Soyons… raisonnables

Les martyrs sont donc des gens sensés et raisonnables. Ils le sont comme tous les saints. S'ils imposent à la droite raison un témoignage, dont la crédibilité repose tout entière sur leur vertu héroïque, leur force surhumaine ne renie rien de ce que Dieu a mis dans leur bon sens.

La situation présente de l'Église et de la société peut nous appeler à avoir une âme de martyr, sans doute. Mais n'oublions pas ce qu'est celle-ci : elle est la force de Dieu en nous et notre Dieu est la Sagesse même, également éloignée de la lâcheté et de la témérité, l'une et l'autre pareillement déraisonnables. •

9 Ambroise de Poulpiquet (1878-1915), op, *L'Objet intégral de l'apologétique*, 1913, p. 156.
10 Matthieu X, 23.

Saint Vincent de Lérins et la Tradition vivante

Abbé Denis Puga



L'île Saint-Honorat, où saint Vincent de Lérins rédigea son Commonitorium.

Nous vivons une époque de grands changements, où les repères semblent parfois se dissoudre. Face aux mutations du monde, une question traverse souvent l'esprit des fidèles : comment garder le cap ? Comment discerner la vérité de l'Évangile au milieu d'erreurs et de nouveautés théologiques subtiles ? Pour aider à y répondre, faisons un grand saut dans le passé, jusqu'au V^e^ siècle, sur une petite île de la Méditerranée. C'est là que saint Vincent de Lérins a rédigé le *Commonitorium*, un traité court mais d'une puissance spirituelle et doctrinale toujours intacte.

Un moine de l'île de Lérins

En l'an 434, l'Empire romain d'Occident s'effondre sous la pression des invasions barbares. L'Église, quant à elle, est secouée par de violentes querelles théologiques sur la christologie. C'est dans ce contexte de tempête qu'un homme choisit de se retirer au monastère de Lérins, fondé peu avant sur l'île Saint-Honorat, au large de Cannes. Cet homme s'appelle Vincent.

Pour fixer ses idées et ne pas se laisser égarer par les nouveautés de son siècle, il rédige sous un pseudonyme un *Commonitorium*, ce qui signifie littéralement un « aide-mémoire ». Vincent n'écrit pas pour spéculer, mais pour se souvenir et pour offrir aux chrétiens une boussole en période de confusion doctrinale.

La règle d'or de la foi catholique

Le cœur du *Commonitorium* repose sur une formule devenue célèbre dans l'histoire de l'Église, une règle d'or pour distinguer la vérité de l'erreur :

Dans l'Église catholique elle-même, il faut veiller soigneusement à s'en tenir à ce qui a été cru partout, toujours et par tous. (*Commonitorium* II, 5)

Pour saint Vincent, la foi catholique n'est pas une invention humaine que l'on peut modifier au gré des modes ou des sensibilités d'une époque. Elle est un dépôt sacré, révélé par le Christ et transmis par les Apôtres. Face à une idée nouvelle qui surgit et qui sème la division, le chrétien doit l'examiner selon trois critères :

Tout d'abord, l'universalité de la doctrine. Est-ce que cette foi est confessée par l'ensemble de l'Église, ou est-ce l'opinion nouvelle d'un petit groupe ? C'est ce qu'entend le mot « partout » de l'adage que nous venons de citer.

Ensuite, l'antiquité (le mot « toujours »). Cette doctrine remonte-t-elle aux sources apostoliques, ou vient-elle d'être inventée ?

Enfin, l'unanimité (« par tous »). Est-ce l'accord général de l'autorité enseignante, ou une interprétation isolée ?

La vraie notion de tradition vivante

Les modernistes considèrent que cette vision de la tradition fige l'Église dans un passéisme stérile. Ce serait mal

comprendre saint Vincent. Le Commonitorium contient aussi l'une des plus belles réflexions sur le progrès du dogme, qui doit être homogène. Vincent utilise une métaphore magnifique, celle du corps humain. L'enfant grandit, son corps se développe, mais il demeurera toujours la même personne. De même, la compréhension de la foi peut s'approfondir, grandir, mais sans jamais changer de nature.

> N'y aura-t-il alors, dans l'Église du Christ, aucun progrès de la religion ? – Certes, il faut qu'il y en ait un ! Mais cela, à condition que ce soit vraiment pour la foi un progrès et non un changement, étant donné que ce qui constitue le progrès, c'est que chaque chose soit augmentée en restant elle-même, tandis que le changement, c'est que s'y ajoute quelque chose venu d'ailleurs. Donc, que croissent et que progressent largement l'intelligence, la science, la sagesse, tant celle des individus que celle de la collectivité, tant celle d'un seul homme que celle de l'Église tout entière, selon les âges et selon les générations, mais à condition que ce soit exactement selon leur nature particulière, c'est-à-dire dans le même dogme, dans le même sens, et dans la même pensée. (*Commonitorium* XXIII, 1-3)

La tradition n'est donc pas la répétition mécanique du passé, mais la transmission vivante d'un dépôt reçu. On est en droit de chercher aujourd'hui à mieux exposer le contenu de la foi, mais nous ne pouvons pas dire le contraire de ce que l'Église a toujours enseigné.

Une boussole pour notre temps

Pourquoi lire le *Commonitorium* aujourd'hui ? Parce que notre époque ressemble étrangement à celle de saint Vincent. Les crises de notre monde et les faux débats qui traversent l'Église peuvent parfois nous ébranler.
L'aide-mémoire écrit par saint Vincent de Lérins est un appel à la paix intérieure et à la fidélité. Il nous rappelle que notre foi ne dépend pas des sondages d'opinion, ni des tendances des réseaux sociaux, ni de l'air du temps. Notre foi est ancrée dans la révélation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, confiée à ses Apôtres puis transmise de génération en génération, sans mutation jusqu'à la fin des temps.
Dans la crise que traverse l'Église, la règle de Lérins nous invite à cultiver l'unité avec toute l'Église catholique, pas seulement celle d'aujourd'hui mais aussi celle d'hier.
En restant fidèles à ce dépôt, nous ne devenons pas des roseaux agités par le vent, mais des rocs solides, capables d'affronter le monde et ses multiples erreurs avec la force tranquille de la Vérité.

Gardez le dépôt de la foi

Nous devrions graver au plus profond de nos cœurs, tant attachés à la conservation de la foi, cette exhortation que saint Vincent adressait à son lecteur :
Gardez le dépôt, conservez à l'abri de toute violation et de toute atteinte le talent de la foi catholique. Que ce qui vous a été confié reste chez vous pour que cela soit transmis par vous. Vous avez reçu de l'or ; rendez de l'or. Je ne veux pas que vous substituiez une chose à une autre, je ne veux pas qu'au lieu d'or vous me présentiez impudemment du plomb ou frauduleusement du cuivre ; je ne veux pas un faux-semblant d'or, mais de l'or authentique. Que par vos explications on comprenne plus clairement ce qui auparavant était cru plus obscurément. Que grâce à vous la postérité se félicite d'avoir compris ce que l'antiquité vénérait auparavant sans le comprendre. Mais enseignez les mêmes choses que vous avez apprises, afin que, si vous parlez d'une manière nouvelle, vous ne disiez pourtant pas des choses nouvelles. (*Commonitorium* XXII, 5)
C'est l'écho du fameux passage de l'épître de saint Paul à Timothée (1 Tim. 6, 20-21) : « Ô Timothée, garde le dépôt, évitant les discours vains et profanes, ainsi que les objections d'une prétendue science ! Quelques-uns, pour en avoir fait profession, se sont détournés de la foi. » •

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle.
Adresse.
.
Code postal Ville.

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET
À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur si vous recevez éventuellement une relance superflue…).

La sainte qui voulait aller à Paris

Abbé Renaud de Sainte-Marie



Le 17 juillet 1429, à Reims, le dauphin Charles est désormais sacré roi de France grâce à une jeune paysanne de 17 ans, Jeanne d'Arc dite la Pucelle. Cette dernière veut désormais rendre la capitale de France à son roi. La bataille de Montépilloy a lieu le 15 août 1429 entre l'armée du roi et le duc de Bedford. Ce n'est pas une franche victoire mais elle ouvre la route de Paris aux troupes de Charles alors que Bedford se replie à Senlis. Jeanne convainc donc le roi de marcher sur Paris même si ce dernier a signé une trêve partielle avec les Bourguignons le 28 août à Compiègne, trêve excluant la ville de Paris, qui peut donc faire l'objet d'attaques.

Le 3 septembre, la Pucelle s'installe avec ses lieutenants dans le village de La Chapelle pour en faire la base de départ de son attaque sur Paris. Elle prie durant ces jours dans la chapelle (qui a donné son nom au village devenu depuis un quartier de Paris) qui deviendra ensuite l'église Saint-Denis de la Chapelle. Cet endroit est un lieu de culte depuis l'époque de sainte Geneviève. Jeanne décide de lancer l'assaut le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. C'est une décision étonnante de la part de la sainte, car ce jour de fête mariale est normalement un jour de trêve. Mais la sainte et ses troupes sont, semble-t-il, protégées par la Vierge. De fait, les blessés seront peu nombreux parmi les assaillants malgré les nombreux assauts menés par les troupes du roi de France. Et il semble qu'il n'y eût pas de mort ce jour-là. Jeanne d'Arc a décidé d'investir Paris par la porte Saint-Honoré qui se trouvait à l'actuel croisement entre la rue Saint-Honoré et l'avenue de l'Opéra. Sur cette rive de la Seine, la muraille de Charles V était garnie de douves. En essayant d'investir la place, Jeanne, dont les troupes surpassent largement le nombre des défenseurs, se fait atteindre par un carreau d'arbalète à la cuisse alors qu'elle se trouve dans le fossé des douves. Retirée du combat, elle est ramenée au village de La Chapelle dans la soirée. Elle aurait voulu continuer l'assaut contre la ville de Paris. L'un de ses lieutenants, le duc d'Alençon, prince de sang (le « gentil duc » comme elle le nommait) a lancé un pont sur la Seine pour pouvoir attaquer la ville depuis la rive gauche. En effet, de ce côté les murailles ne sont pas protégées par des douves.

Le roi en a décidé autrement. Il s'était laissé entraîner à l'assaut sur Paris contre son gré, il profite de l'échec de l'assaut du 8 septembre pour arrêter les frais. Il fait détruire la passerelle sur la Seine et décide de replier ses troupes sur la Loire. Jeanne ne rendra jamais Paris à son roi, elle ne reviendra pas aux portes de la capitale. L'année suivante, elle sera faite prisonnière à Compiègne par le parti bourguignon qui la livrera contre rançon au parti anglais. Elle sera menée à Rouen pour être jugée et c'est là-bas qu'elle sera livrée aux flammes pour sorcellerie, le 30 mai 1431. Les théologiens de l'Université de Paris seront nombreux parmi ses juges. Charles VII après avoir fait la paix avec les Bourguignons en 1435 a désormais les mains libres pour s'occuper des Anglais. En 1436, Paris est reprise. La Bastille est la dernière position tenue par les Anglais. La ville de Paris garde la mémoire de la sainte tant à Saint-Denis de la Chapelle que dans la rue Saint-Honoré où une plaque se trouve aux numéros 161-163. •













1 - *Fête-Dieu.* **2 -** *Communions solennelles.* **3 -** *Vente de vêtements sur le parvis.*
4 - *Concert à Saint-Nicolas.* **5 -** *Premières communions.*
6 - *Visite de M. l'abbé Onoda.*

Pour nous aider par virement :

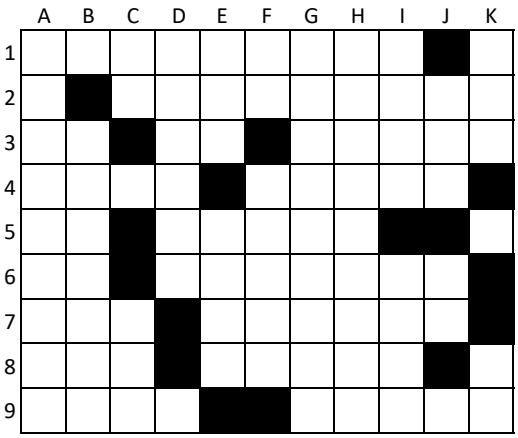
IBAN FR76 3000 3036
0000 0502 7872 952

Une messe mensuelle est célébrée pour tous nos bienfaiteurs.
Merci !

LE CHARDONNET
Journal de l'église
Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90
75p.parisstnicolas@fsspx.fr
www.saintnicolasduchardonnet.org
Directeur de la publication :
Abbé Michel Frament
Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI,
rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau
ISSN 2256-8492 - CPPAP
N 0326 G 87731
Tirage : 1100 exemplaires
PEFC/10-31-1510

Retrouvez-nous sur YouTube pour suivre la messe en direct, écouter nos sermons, cours et conférences

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Ces deux mots, suivis des trois derniers du 2. horizontal, désignent le sanctuaire d'où la Bonne Mère veille sur la Canebière et le Vieux Port. 3. Saint Normand – Répare un oubli après la signature – Équipage. 4. La mythologie situe sur cette montagne l'apothéose d'Hercule – Ville d'Allemagne. 5. Avalé – Inséparable de Juliette – Superbe château de l'Orne (1 lettre). 6. Svelte au début – La Grenade d'Algérie. 7. Tâche essentielle du facteur – À l'automne 1944, son pont vit la résistance héroïque des parachutistes de Montgomery. 8. Ancien groupe de colonies Françaises en Afrique – Très en désordre, Fontaine de Jérusalem où Notre–Seigneur guérit l'aveugle-né. 9. Trois latin – Frontière liquide, sans E, entre l'Allemagne et la Pologne.

VERTICALEMENT

A. Précède l'Imprimatur (deux mots latins). B. Faire du bon travail. C Complètent les cours magistraux (sigle universitaire) – Ville du Nigéria. D. S'en va de nouveau. E. La fin des criminels – De bas en haut : compositeur Français (1823–1892). F. Peut renforcer oui – Abrasif. G. Frère de Ménélas. H. Il tint lieu à Esther de père et de mère. I. Va à l'aventure – À l'envers, maître de Démosthène. J. Grand en Espagne, long en Russie, généreux en France – Milliardième de mètre. K. Monnaie Roumaine – Régal canin.

SOLUTIONS N° 418

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	D	E	S	T	E	■	N	E	P
2	F	I	D	E	L	E	S	■	P	U
3	F	A	I	N	E	■	A	■	H	D
4	R	N	F	■	P	A	M	P	R	E
5	E	T	I	S	O	■	A	H	A	N
6	S	■	C	O	L	O	R	A	I	T
7	■	V	A	L	E	■	I	S	M	I
8	R	E	T	O	M	B	E	E	■	E
9	E	R	I	G	E	E	■	■	A	N
10	E	T	O	N	■	A	R	I	E	N
11	L	U	N	E	T	T	E	■	F	E